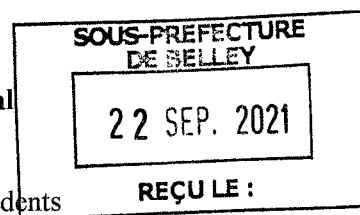


DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BELLEY

DELIBERATION
N° 2021-001

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A
VOCATION DE
CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE
GENDARMERIE A PLATEAU D'HAUTEVILLE

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Syndical



OBJET : Composition du bureau syndical - un président et 3 vice-Présidents

Séance du 20 septembre 2021,

L'an deux mille vingt et un, le vingt septembre, à dix-huit heure et trente minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE GENDARMERIE A PLATEAU D'HAUTEVILLE (Ain), se sont réunis en la salle de mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le quatorze septembre deux mille vingt et un.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 14

MEMBRES PRÉSENTS AYANT VOIX DELIBERATIVE : 14

PRES (Présent)			
ARANC	PRES	M. Daniel	MATHIEU
BRENOD	PRES	M. Etienne	RAVOT
CHAMPDOR-CORCELLE	PRES	M. Stéphane	MARTINAND
CHEVILLARD	PRES	M. Alain Daniel	BROCHARD
CONDAMINE	PRES	M. Damien	VAILLOUD
CORLIER	PRES	M. Jacques	DOY
HAUT VALROMEY	PRES	M. Bernard	ANCIAN
IZENAVE	PRES	M. Thiery	DRUET
LANTENAY	PRES	M. Jean-Louis	BENOIT
OUTRIAZ	PRES	M. Jean-François	ROY
PLATEAU d'HAUTEVILLE	PRES	M. Philippe	EMIN
PREMILLIEU	PRES	M. Pascal	TORRION
RUFFIEU	PRES	M. Pierre	BROUSSART
VIEU d'IZENAVE	PRES	M. Dominique	DELAGNEAU

Secrétaire de séance : M. Damien VAILLOUD

EXPOSÉ

VU l'Article L5211-1 du CGCT

VU l'arrêté Préfectoral du 30 août 2021 portant création d'un SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE GENDARMERIE A PLATEAU D'HAUTEVILLE

CONSIDÉRANT que l'article 7 des statuts dudit SVCG indique que le bureau syndical est composé d'un président et d'un ou plusieurs vice-Présidents sans pouvoirs excéder 3 Vice-Présidents.

OUI CET EXPOSÉ,

le conseil syndical, après en avoir délibéré, à la l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE** la composition du bureau syndical à un président et 3 vice-Présidents qui représenteront la Combe du Val, le Plateau d'Hauteville et le Valromey.

Le Président,



Philippe EMIN

